

TRILOGIE

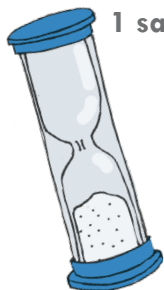
> Contenu de la boîte

1 dé

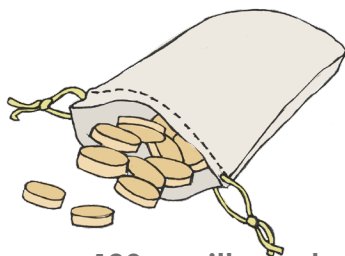
faces : sac bleu, sac bleu barré, sac jaune, sac jaune barré, déchetterie, bulle à verre



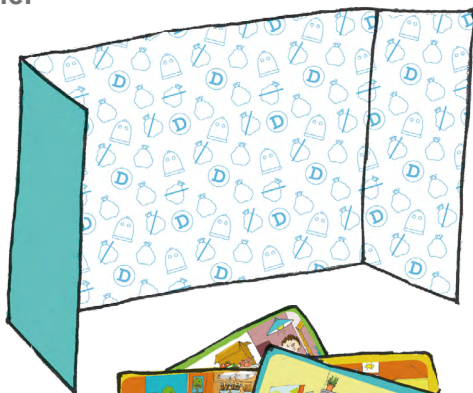
1 sablier



120 pastilles en bois



6 caches en carton



6x3 planches
d'illustrations
« scènes de vie »



6 cartes « environnement dégradé »,
et 36 pièces de puzzle
« environnement préservé »



8 fiches infos

- > Cultures&Santé
- > Production de déchets et pollution
- > Une alternative : le tri et le recyclage
- > Le développement durable
- > Règles du jeu
- > Pour en savoir plus, pour en faire plus
- > Le guide du tri
- > Contenu de la boîte

Cultures&Santé est une association qui existe depuis plus de trente ans et qui déploie ses projets dans le champ de la promotion de la santé et de l'éducation permanente en Communauté française de Belgique. **Cultures&Santé** s'attache particulièrement à rendre les enjeux de nos sociétés contemporaines accessibles à tous et en particulier aux publics les plus fragilisés. Le développement durable et ses nombreux défis sont devenus des préoccupations partagées par de plus en plus de personnes, mais aussi de villes et de pays. Néanmoins, l'ensemble des outils de sensibilisation à ces enjeux proposés aujourd'hui restent trop souvent hermétiques pour un public qui ne maîtrise que peu ou pas la langue française et pour qui les supports écrits sont inadéquats. **Cultures&Santé**, par la création de cet outil abondant de façon ludique le tri des déchets en Région bruxelloise, a souhaité faciliter l'accès de tous à ces enjeux.

Usant et abusant de stratégies participatives, **Cultures&santé** a suscité la participation des publics visés aux différentes étapes du projet de construction de cet outil en ce y compris le choix de la thématique.

De l'idée à la concrétisation finale, les publics venant de quartiers ou d'associations diverses (du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, de maisons de quartier ou encore de divers projets d'alphabétisation) ont ainsi été invités à partager leurs connaissances, et nous ont guidé dans l'adaptation des dessins et des règles du jeu notamment.

Ce processus interactif entre publics cibles et professionnels facilite la communication et permet à chacun de se décentrer et d'aller véritablement à la rencontre de l'autre. Nos représentations sont bousculées, ainsi nous avons pu constater à quel point ces préoccupations liées à l'environnement étaient partagées aussi par ces publics fragilisés.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à découvrir ce jeu sur la science du tri « la triologie », n'hésitez pas à nous faire part de votre enthousiasme et de vos remarques !

Cultures&Santé

148, rue d'Anderlecht

B-1000 Bruxelles

32 (0)2 558 88 15

info@cultures-sante.be

www.cultures-sante.be

> Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le développement durable c'est « **un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ».

Le développement durable, c'est assurer une qualité de vie pour tous, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain, pour les générations futures.

C'est une vision solidaire et globale que chacun doit avoir - citoyens, institutions, entreprises, politiques - à travers toutes les actions et gestes qu'il pose et de leur impact sur les trois grands piliers favorisant un développement durable :

- o l'équité sociale ;
- o l'efficacité économique ;
- o l'intégrité de l'environnement.



Chacun doit prendre conscience et adopter des comportements et modes de vie qui permettent de satisfaire les besoins essentiels des communautés présentes et futures, en trouvant un équilibre entre :

La justice sociale (lutter contre la faim et la pauvreté, les inégalités en matière de santé, améliorer les conditions de travail partout dans le monde, ...)

La protection de l'environnement (lutter contre le réchauffement climatique, lutter contre la déforestation, préserver les ressources naturelles, assurer le maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes naturels, ...)

Le progrès et l'efficacité économique (produire des richesses et les répartir équitablement)

Production de grandes quantités de déchets

Nous produisons chaque jour une quantité importante de déchets : papiers, emballages, bouteilles, épluchures de légumes, plastiques, berlingots, ... à la maison, à l'école, au bureau, ... Tous ces déchets sont ensuite jetés dans des poubelles (blanches, jaunes ou bleues), dans des bulles à verre ou à la déchetterie régionale.

Les déchets triés et jetés dans les sacs bleus, les sacs jaunes, les bulles à verre et à la déchetterie peuvent, pour la plupart, être recyclés. Ce qui signifie qu'ils sont réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits et emballages.

Mais si nos déchets ne sont pas triés et qu'ils finissent tous dans le même sac, le blanc, les seules solutions de traitement qui existent sont très polluantes...

Traitement des déchets et pollution

Les déchets non triés sont traités de deux manières : soit on les incinère, soit on les met en décharge. Ces deux traitements représentent une source importante de pollution de l'air, du sol et de l'eau.

L'incinération :

Bien que les agences responsables des traitements des déchets (comme Bruxelles-Propreté) mettent tout en œuvre pour diminuer les pollutions, l'incinération reste polluante :

> **Pollution de l'air** : émissions de gaz à effet de serre, d'irritants pulmonaires et de poussières toxiques. La pollution de l'air est le plus gros problème des systèmes d'incinération. Toutes les substances rejetées par les incinérateurs finissent par retomber et polluent le sol et les eaux de surface.

> **Pollution des eaux de surface** : dépôts de substances toxiques provenant des fumées. Les incinérateurs rejettent également des eaux usées et polluées dans la nature.

> **Pollution du sol** : dépôts de résidus et de cendres volantes.

La mise en décharge :

Attention : la Région de Bruxelles-Capitale (les 19 communes) ne possède pas de décharge et envoie donc tous les déchets non triés (les sacs blancs) en incinérateur.

Par contre, il existe encore de nombreuses décharges en Région wallonne.

> **Pollution de l'air** : émissions de gaz à effet de serre et d'odeurs.

> **Pollution des eaux** : infiltrations des métaux lourds, des sels et d'autres matières toxiques dans les eaux souterraines. Les sources d'eau potable sont ainsi polluées.

> **Pollution du sol** : accumulation de matières dangereuses. La terre est contaminée par des matières toxiques.

> Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le développement durable c'est « **un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** ».

Le développement durable, c'est assurer une qualité de vie pour tous, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain, pour les générations futures.

C'est une vision solidaire et globale que chacun doit avoir - citoyens, institutions, entreprises, politiques - à travers toutes les actions et gestes qu'il pose et de leur impact sur les trois grands piliers favorisant un développement durable :

- o l'équité sociale ;
- o l'efficacité économique ;
- o l'intégrité de l'environnement.



Chacun doit prendre conscience et adopter des comportements et modes de vie qui permettent de satisfaire les besoins essentiels des communautés présentes et futures, en trouvant un équilibre entre :

La justice sociale (lutter contre la faim et la pauvreté, les inégalités en matière de santé, améliorer les conditions de travail partout dans le monde, ...)

La protection de l'environnement (lutter contre le réchauffement climatique, lutter contre la déforestation, préserver les ressources naturelles, assurer le maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes naturels, ...)

Le progrès et l'efficacité économique (produire des richesses et les répartir équitablement)

> Guide du Tri



dans les sacs bleus :

- > **les bouteilles et flacons en plastique** : les bouteilles d'eau, de lait, de soda, les flacons de shampoing, de produit ménager, ...
- > **les emballages métalliques** : les barquettes en aluminium, les canettes, les couvercles des bocaux, les capsules de bouteille, les boîtes de conserve, les aérosols alimentaires et cosmétiques, les boîtes à café, ...
- > **les cartons à boisson** : les grandes et petites briques de lait, de jus d'orange, de soupe, de tomate, ...



dans les sacs jaunes :

- > **le papier** : les journaux, les magazines, les dépliants, les publicités, les livres, les cahiers, les feuilles, les sacs en papier, ...
- > **le carton** : les emballages en carton de pâtes, de riz, de biscuits, de produit de beauté, de céréales, les boîtes à œufs, les boîtes de lessive, ...



dans les bulles à verre :

- > **les bouteilles en verre** : les bouteilles de jus de fruit, de vin, de bière, de lait, ...
- > **les bocaux** : les bocaux de légumes, de confiture, de fruits, ...
- > **les verres pour boire**

Il est conseillé de rincer les bouteilles en verre et les bocaux avant de les jeter.

> Rincez-les dans votre eau de vaisselle avant de vider l'évier.



pas dans les sacs bleus :

> les pots de yaourt, les emballages de chips, les pots de fleurs, les papiers aluminium, les raviers en plastique (de champignons, de margarine, ...), les sacs en plastique, les pochettes en plastique (des magazines), les films en plastique, les tubes de dentifrice, les barquettes en frigolite, les gobelets, la vaisselle en plastique, les pailles pour boire, les bidons ayant contenu des substances toxiques ainsi que les bidons de plus de 8 litres.



pas dans les sacs jaunes :

> les papiers et cartons sales ou gras (cartons à pizza, sacs ayant contenu des viennoiseries, nappes après le repas, ...), le papier peint, le papier cellophane, le papier aluminium, les mouchoirs en papier, les essuie-tout, les serviettes en papier, ...



pas dans les bulles à verre :

> la porcelaine, la céramique, les assiettes, les plats en verre, les vitres, les miroirs, les ampoules, les tubes de néon, les lunettes, le cristal, les récipients en terre cuite.

> Règles du jeu

Conçu sous forme de jeu et accompagné d'un guide du tri, l'outil ne nécessite pas de connaissances préalables du tri des déchets. Les joueurs non initiés au tri pourront jouer en s'aidant de la fiche « guide du tri » qui reprend toutes les règles de façon visuelle.

Le jeu permet à chacun de s'initier aux consignes du tri et d'approfondir ses connaissances initiales. Il vise à encourager chez tous des pratiques éco-responsables, en fournissant des repères concrets pour agir.

La poursuite de l'objectif d'appropriation des règles du tri est favorisée par l'existence d'un réel défi dans le jeu : être le premier à recouvrir sa carte « environnement dégradé » par les pièces du puzzle « environnement préservé ».

Joueurs

De 2 à 6 joueurs

Ce jeu fait peu appel à la maîtrise de la langue française et de la langue écrite.

Il est adapté à tout public et peut donc se jouer en famille.

But du jeu

Pour gagner, il faut être celui qui trie le mieux ses déchets ! C'est-à-dire, être le premier à avoir complètement recouvert sa planche « environnement dégradé » par des pièces du puzzle « environnement préservé » que l'on gagne en ayant correctement trié plus de déchets que les autres joueurs.

Préparation du jeu

Chaque joueur prend un cache en carton et le place devant lui à la verticale.

Chacun prend une vingtaine de pastilles ainsi qu'une carte « environnement dégradé » et les place à côté de lui.

Le sablier et le dé sont placés au centre de la table.

Les pièces de puzzle « environnement préservé » ne doivent pas être distribuées puisqu'il faut les gagner.

Déroulement du jeu :

Lorsque chacun est prêt, le joueur le plus âgé choisit une des six scènes de vie. Chacun prend cette même planche « scène de vie » et la place derrière son cache en carton.

Le joueur le plus jeune lance le dé en premier. La face du dé indique la catégorie de déchets que chaque joueur va devoir chercher sur sa planche « scène de vie » :



les déchets allant dans le sac bleu ;



les déchets allant dans le sac jaune ;



les déchets en plastique et aluminium ne pouvant pas aller dans le sac bleu ;



les déchets en papier et carton ne pouvant pas aller dans le sac jaune ;



les déchets allant dans les bulles à verre ;



les déchets à apporter à la déchetterie.

Retournez le sablier. Et partez tous à la recherche des déchets sur votre planche ! Placez une pastille sur chaque déchet trouvé.

Lorsque le temps est écoulé, chacun s'arrête. Les joueurs abaissent leur cache. Ils comptent ensemble les pastilles et vérifient que les déchets ont été bien triés. Si les joueurs ne sont pas sûrs, ils peuvent se référer au guide du tri.

1 déchet bien trié = 1 point

Le joueur qui a le plus de points reçoit une pièce du puzzle « environnement préservé » qu'il place sur sa carte « environnement dégradé ».

La partie continue : on tire au sort une nouvelle scène de vie. Chacun la place devant lui et la cache.

Le joueur qui a remporté la manche lance le dé et le tri continue !

Bibliographie

ARNOULD P. & VEYRET Y., *Atlas des développements durables*, Paris, Éditions Autrement, Coll. Atlas/Monde, 2008
DUVAL S., HUBESCH N., INIZAN S., LEFORT B., *Comment ça va ? la terre*, Bruxelles, Bayard Jeunesse, 2008
STERN C., *Le développement durable à petits pas*, Arles, Actes Sud junior, 2008
Les brochures éditées par Fost Plus et Bruxelles-Propreté, également disponibles en ligne :
FOST PLUS : www.fostplus.be (pages consultées en novembre 08)
BRUXELLES-PROPRETÉ : www.bruxelles-proprete.be (pages consultées en décembre 08)

Fin de la partie

La partie est terminée lorsqu'un joueur a complété son puzzle « environnement préservé » et recouvert sa carte « environnement dégradé ».

Moins de pollution grâce au tri et au recyclage

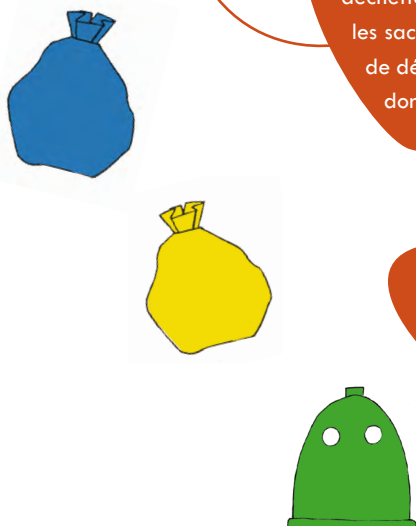
Aujourd'hui, les processus de **recyclage** permettent d'éviter les pollutions liées à l'incinération et à la mise en décharge des déchets.

En effet, les déchets qui ont été triés ont une seconde vie. Ils sont envoyés dans des usines spécifiques où ils sont transformés en nouveaux emballages, nouveaux papiers, nouveaux produits. Cette transformation des déchets est moins polluante que l'incinération et la mise en décharge.

Le recyclage permet également de préserver les réserves naturelles (exemple : grâce au recyclage des déchets en papier et carton, on peut fabriquer du nouveau papier et donc limiter l'abattage des arbres nécessaire à sa production).

Le recyclage n'est pas totalement neutre d'un point de vue environnemental : il reste toujours des résidus de ces chaînes de traitement de déchets, les usines émettent quelques poussières et rejettent également des eaux usées.

Le recyclage n'est pas parfait mais il est le mode de traitement des déchets le moins néfaste à l'environnement. Il n'est possible que si les déchets sont triés et nécessite donc **la participation de chacun**.



En triant nos déchets et en les jetant dans les sacs de couleur adéquats, les bulles à verre et les déchetteries, on diminue les quantités jetées dans les sacs blancs. Et moins de sacs blancs, c'est moins de déchets pour les décharges et les incinérateurs, donc moins de pollution !

Chacun peut donc participer à la diminution de la pollution en triant ses déchets pour qu'ils soient recyclés !

Informations

FOST PLUS coordonne et finance la collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers en Belgique et en assure la promotion.

Pour des infos sur le tri, le recyclage, les collectes et pour commander des brochures sur le tri :

www.fostplus.be

IBGE (Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement) fournit des informations aux particuliers afin de les aider à agir concrètement pour un meilleur environnement.

Informations disponibles au 02/775 75 75

ou sur le site www.ibgebim.be

BRUXELLES-PROPRETÉ est responsable de la collecte et du traitement des déchets ainsi que de la propreté publique à Bruxelles.

Bruxelles-Propreté assure plusieurs services :

Enlèvement des encombrants à domicile : chaque ménage a droit à 2m³ gratuits tous les six mois.

Coins verts mobiles et fixes : dépôt des petits déchets toxiques (cirage, vernis, piles, pesticides, cartouches d'imprimante, ...), huiles et graisses.

Enlèvement des déchets de jardin : une collecte des déchets de jardin est organisée dans plusieurs communes, tous les dimanches du printemps à l'automne.

Pour des renseignements et des commandes de brochures sur le tri :

Numéro gratuit :

0800/981 81

www.bruxelles-proprete.be

Mais où déposer...

... les médicaments ?

Vous pouvez rapporter vos médicaments périmés à votre pharmacien.

... les vêtements ?

Vous pouvez déposer vos anciens vêtements (en bon état) dans des points de collecte comme Oxfam ou Les Petits Riens.

... les piles ?

Vous pouvez déposer vos piles usagées dans un des nombreux points de collecte (supermarché, alimentation, magasin de photo, de bricolage, pharmacie, ...)

BEBAT (Fonds pour la collecte des piles) :
02/721 24 50
www.bebat.be

OXFAM-SOLIDARITÉ :

Pour trouver le point de collecte le plus près de chez vous : 02/411 45 53
www.oxfamsol.be

LES PETITS RIENS : 02/331 36 31
www.lespetitsriens.be

réduction des déchets :

RÉSEAU ÉCO-CONSOMMATION
Des conseils sur la réduction des déchets
www.ecoconso.be > rubrique « déchets »



stop pub :

Pour commander des autocollants « stop-pub » (gratuit), téléphonez à la Région wallonne au 081/33 51 80 ou envoyez un mail : publication.dgrne@mrw.wallonie.be